



dys/10

RÉSEAU DE SANTÉ

Diagnostic et prise en charge des troubles spécifiques
des apprentissages et de la communication

RHÔNE

DYSPHASIE

DYSLEXIE

TROUBLE DE LA
COMMUNICATION

DYSCALCULIE

TROUBLE DÉFICITAIRE
DE L'ATTENTION

DYSPRAXIE

TROUBLES SPÉCIFIQUES
DES APPRENTISSAGES



E=mc^{dys}

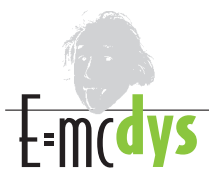
ASSOCIATION

Troubles spécifiques
des apprentissages et de la communication

RHÔNE

A L'ORIGINE

Un regroupement de professionnels de santé libéraux intéressés par la problématique des Troubles Spécifiques des Apprentissages et des Troubles de la Communication.



● L'ASSOCIATION E=MC^{dys} : DES BUTS...

Soutenir le fonctionnement d'un Réseau de Santé centré sur le diagnostic et la prise en charge multidisciplinaire et concertée des Troubles Spécifiques des Apprentissages et des Troubles de la Communication, en lien avec les principales structures de dépistage, de diagnostic et de soins du Rhône (Centre Référent des Hospices Civils de Lyon, médecine scolaire, Protection Maternelle et Infantile, Centre d'Action Médico-Sociale Précoce, Centre Médico-Psychologique, Centre Médico-Psycho-Pédagogique...)

L'association E=mc^{dys} s'oriente également sur des actions :

- de FORMATION
- de SENSIBILISATION et d'INFORMATION, auprès des familles, des milieux éducatifs ou de toute autre catégorie professionnelle concernée par cette thématique.

Elle soutient également différents travaux de RECHERCHE développés au sein de l'Université Claude Bernard Lyon I.



● LE RESEAU DYS/10 : DES OBJECTIFS...

- Permettre un diagnostic rapide
- Faciliter l'accès aux soins
 - Suivi au plus proche du domicile de l'enfant
 - Financement de soins non remboursés par la Sécurité Sociale
- Assurer la cohérence de la prise en charge par une coordination des professionnels libéraux

● LE RESEAU DYS/10 : POUR QUI ?

- Enfants & adolescents âgés de 4 à 18 ans
- Résidant dans le département du Rhône
- Présentant un Trouble Spécifique des Apprentissages complexe et/ou multiple, justifiant au minimum de 2 interventions thérapeutiques

● LE RESEAU DYS/10 : DES ACTEURS

- Des Professionnels libéraux : médecins généralistes, pédiatres, pédopsychiatres, psychologues, neuropsychologues, orthophonistes, ergothérapeutes, psychomotriciens, orthoptistes.
- Des partenaires identifiés : Centre Référent du CHU de Lyon, services de Santé Scolaire, Maison Départementale des Personnes Handicapées, différentes structures médicales, médico-sociales, universitaires et/ou de recherche médicale, professionnels de l'Education Nationale.

● LE RESEAU DYS/10 : FINANCEMENT

Fond d'Intervention pour la Qualité et la Coordination des Soins (FIOCS) attribué par la Mission Régionale de Santé Rhône Alpes (ARH Agence Régionale d'Hospitalisation - URCAM- RA Union Régionale Caisse Assurance Maladie Rhône-Alpes).

EN PRATIQUE

LE FONCTIONNEMENT DU RESEAU DYS/10

● UNE PLATEFORME DE COORDINATION

Comprenant :

- 2 Coordinateurs de Soins
- 1 Coordinateur Administratif
- 1 Secrétaire
- 3 Animateurs

● UN COMITE DE PILOTAGE

Faisant l'interface entre l'association et le réseau.

● UN REFERENT LOCAL

Professionnel libéral, identifié lors de la 1^{ère} réunion de synthèse, assurant la COORDINATION entre les différents intervenants autour de l'enfant.

Le Référent-local suit l'enfant régulièrement et accompagne les parents au cours de la prise en charge.

COMMENT REJOINDRE LE RESEAU DYS/10 EN TANT QUE PROFESSIONNEL ?

● FORMATION-RESEAU

Harmonisation des pratiques professionnelles et utilisation des outils spécifiques au réseau Dys/10 (Référentiels professionnels, dossier patient partagé informatisé...).

● ENGAGEMENT

Participation aux réunions de synthèse interprofessionnelle et à l'évaluation des pratiques du réseau.

LE PARCOURS DE L'ENFANT

DEMANDE DU PROFESSIONNEL DE SANTÉ
COURRIER ARGUMENTÉ accompagné des différents bilans déjà réalisés



ANALYSE DU DOSSIER
PAR LA PLATEFORME DE COORDINATION
ADÉQUATION (ou non) de la demande avec les compétences du réseau



RENCONTRE
DE LA FAMILLE AVEC LE COORDINATEUR DE SOIN
DÉBUT de l'étape diagnostique : programme personnalisé d'évaluations



ETAPE EVALUATIONS ET SUIVIS
CONSULTATION MÉDICALE et BILANS complémentaires
RÉUNION de SYNTHÈSE : adaptation et personnalisation
de la prise en charge au sein du réseau
RÉÉVALUATION : tous les 6 mois pour ajuster le plan de traitement
RENCONTRE avec le milieu scolaire : deux fois par an



SORTIE DU RESEAU
Durée maximale de prise en charge dans le réseau est fixée à 2 ANS

— AVEC LE SOUTIEN DE —

CONTACT - PLAN D'ACCES

83 avenue Félix Faure
69003 LYON

Tél : 04 72 16 97 14

E-mail : association@emcdys.fr
reseau10@emcdys.fr

Site internet : www.xxxxxxxx

PAR LE MÉTRO

Ligne D, arrêt Garibaldi

PAR LE BUS

N°36, Arrêt Félix faure - Vivier Merle

